Edito

Chers clients,

Alors que les charmes de l'hiver approchent et bientôt la douceur du printemps qui pointera le bout de son nez, notre nouvelle collection de voyages vous invite à l'évasion ! Cette mini-brochure est une invitation à la découverte, que vous soyez à la recherche de festivités pétillantes ou d'horizons lointains.

Célébrations et Saveurs Hivernales

Pour démarrer l'année en beauté, imaginez un réveillon féerique en Provence. La Camargue vous attend avec ses paysages apaisants, et une ambiance chaleureuse pour célébrer le passage à la nouvelle année. Puis, laissez-vous emporter par la folie du Carnaval de Nice et la fête des citrons. Pour les amoureux de notre terroir, ne manquez pas l'incontournable Salon de l'Agriculture à Paris et pour les amateurs de paysages grandioses, ne manquez pas notre programme unique en Suisse, à bord des trains panoramiques.

Douceur Fluviale

Le printemps, c'est aussi le moment idéal pour se laisser porter au fil de l'eau. Découvrez notre croisière fluviale exclusive, conçues pour vous offrir une perspective inédite sur des paysages enchanteurs et des villes historiques avec notre croisière sur le Rhin sans oublier, notre balade parisienne à bord MS Botticelli.

Soleil, exotisme et nature

Notre brochure vous emmène en Espagne sur la route des Orangers, et bien au-delà de nos frontières avec une découverte du Yucatan au Mexique, ou une flânerie Thaïlandaise avec ses eaux turquoise : deux évasions lointaines pour recharger vos batteries sous un soleil généreux.

Sans oublier, notre programme en avant-première pour juin 2026 : Grand panorama des fjords en Norvège.

Chaque voyage a été pensé pour vous offrir des moments uniques et des souvenirs impérissables. Nous sommes impatients de vous accompagner dans vos prochaines aventures,

Alors, à très bientôt dans nos agences !

Sébastien, Romain et Marine BORINI

Calendrier des départs

Décembre 2025	**Date de départ**	
Réveillon en Provence	30 décembre	page 4
Janvier 2026	**Date de départ**	
Fête de la Saint-Ours	30 janvier	page 3
Fête de la Saint-Ours	31 janvier	page 3
Février 2026	**Date de départ**	
Carnaval de Nice	20 février	page 6
Salon de l'Agriculture	24 février	page 6
Salon de l'Agriculture	28 février	page 6
Holiday on Ice	28 février	page 3
Mars 2026	**Date de départ**	
Escapade parisienne	3 mars	page 8
Impressions du Yucatan	6 mars	page 12
La route des orangers	12 mars	page 7
Les trains suisses	27 mars	page 5
Avril 2026	**Date de départ**	
Croisière en Hollande	7 avril	page 9
Mai 2026	**Date de départ**	
Flaneries thaïlandaise	18 mai	page 13
Juin 2026	**Date de départ**	
La Norvège	19 juin	page 10

Comment réserver ?

Vous pouvez vous inscrire de différentes façons :
- Dans toutes nos agences auprès de nos conseillères voyages
- par téléphone ou par courriel avec paiement CB à distance
- par correspondance sur papier libre accompagné de l'accompte demandé

[Adresses de nos agences et contacts au dos de la brochure]

Lieux de départ de nos voyages ?

Pour tous les voyages de plusieurs jours, nous vous offrons le choix d'un lieu de départ près de chez vous. Choisissez celui qui vous convient le mieux dans le tableau ci-dessous et indiquez-le-nous au moment de votre inscription. Un minimum de 4 personnes est nécessaire pour une prise en charge gratuite aux localités ou régions mentionnées par le picto . En dessous de 4 personnes, nous pouvons nous charger de réserver pour votre compte un taxi (règlement directement auprès du taxi). Les prises en charge aux lieux de départ mentionnés d'un astérisque * vous seront reconfirmées à la convocation car elles dépendent de l'itinéraire de l'autocar.

1 THONON-EVIAN (ET ENVIRONS)	2 ANNEMASSE VALLÉE DE L'ARVE CHAMONIX	3 ANNECY
- ***EVIAN*** : *Gare routière* - ***AMPHION*** : *Arrêt bus Stade* - ***VONGY*** : *Eglise* - ***THONON*** : *Hôtel IBIS Avenue d'Evian* - ***SCIEZ **** : *Mairie* - ***DOUVAINE **** : *Arrêt bus Champ de Place OU Arrêt bus Ancienne gendarmerie* - ***PERRIGNIER **** : *Arrêt bus Daude* - ***BONS-EN-CHABLAIS**** : *Arrêt bus presbytère* - ***MORZINE*** : *Gare routière*	- ***ANNEMASSE*** : *Gare Routière* - ***GAILLARD*** : *Espace Louis Simon* - ***VILLE-LA-GRAND*** : *Parking de la Bergerie* - ***SAINT-JULIEN*** : *Gare SNCF* - ***BONNEVILLE*** : *Sortie autoroute n°17* - ***CLUSES*** : *Autoport* - ***SALLANCHES*** : *Gare SNCF* - ***LE FAYET*** : *Gare SNCF* - ***CHAMONIX*** : *Arrêt bus Montenvers- Mer de Glace*	- ***ANNECY*** : *Eglise Ste Bernadette - av. de France Arrêt bus SIBRA face à la gare SNCF* - ***ALLONZIER LA CAILLE*** : *péage arrêt de bus Fillière P+R* *Pas de minimum de participants pour ces départs vers le sud ou l'Espagne* *- Réveillon en Provence* *- Carnaval de Nice et fête des citrons à Menton* *- La route des orangers*

Journées

Foire de la Saint-Ours à Aoste

49 €

Vendredi 30 janvier 2026
Samedi 31 janvier 2026

RDV : EVIAN – THONON – ANNEMASSE SALLANCHES

Départ vers 6h30 – Retour pour 20h au plus tard.

La foire de la Saint-Ours est avant tout une grande manifestation populaire, un hymne à la créativité et à l'esprit industrieux des gens de la montagne.
Chaque hiver, un millier d'exposants, artistes et artisans valdôtains, y présentent avec une fierté et une satisfaction légitimes les fruits de leur travail. Temps libre jusqu'à 16 h 30. Déjeuner libre.

* Pour les ressortissants français, carte nationale d'identité en cours de validité.

Holiday on ice (à Lyon)

118 €

Samedi 28 février 2026

RDV : EVIAN – THONON – ANNEMASSE RDV SALLANCHES (min. 25 pers)

Départ vers 9h – retour vers 19h45

Cette saison, laissez-vous emporter par la magie de la glace dans un show aussi touchant que spectaculaire, qui repousse les limites de l'imaginaire. Dans un incroyable décor de ville, entièrement mobile, une ville imaginaire qui semble pourtant si familière, HORIZONS vous plonge au cœur d'un univers urbain complètement fantasque. Vous y découvrirez ses lieux secrets, ses rites, ses pratiques et surtout ses formidables habitants, tous plus originaux les uns que les autres. Déjeuner libre.

* inscription avant le 19 décembre 2025

Réveillon en Provence

Saint-Sylvestre Gipsy

Séjour 3 jours

FRANCE

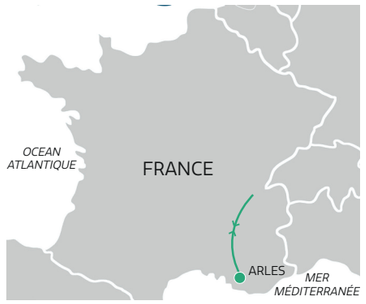

à partir de **699 €**

JOUR 1 Direction Arles

Départ de votre région par l'autoroute de la vallée du Rhône en direction d'Arles. Arrêt en cours de route pour la **visite d'une ferme qui produit du foie gras** : de l'élevage à la production, tous les secrets vous seront livrés. Dégustation suivie du déjeuner. Poursuite vers Arles. Installation pour 2 nuits à l'hôtel situé dans la région. Dîner et logement.

JOUR 2 Baux de Provence / Arles

Départ vers les Baux de Provence pour la **visite des Carrières de Lumières** qui accueillent des spectacles multimédias uniques au monde. Chaque année, un grand spectacle inédit vous est proposé présentant les plus grands noms de l'histoire de l'art. Ces spectacles sont projetés sur les immenses parois de 14 mètres de haut, les piliers et les sols de la carrière. Ils vous transportent en musique dans des mondes colorés. Une nouvelle mise en lumière des Carrières vous fait découvrir le caractère unique et insolite du lieu et révèle sa beauté minérale. Thème 2025 : Monet, Impression Soleil Levant & Le douanier Rousseau, au pays des rêves. En fin de matinée, **découverte libre des Baux de Provence.** Classé plus beaux villages de France, découvrez le charme de ce village médiéval, perché sur le haut des rochers du massif des Alpilles, au cœur de la vallée entre vigne et oliviers. Départ pour Raphèle-les-Arles pour le déjeuner. Poursuite vers **Arles et découverte libre de la ville**. Arles la romaine et ses monuments, Arles et les nombreux sites peints par Van Gogh, Arles et Saint Jacques de Compostelle, Arles et le Rhône, Arles et ses hôtels particuliers... Tant de thèmes relatifs à la ville qui vous permettront de découvrir une cité riche en art et en histoire. Retour à l'hôtel afin de vous préparer pour la soirée du Réveillon. Dîner spectacle au patio. Logement

SAINT-SYLVESTRE

Soirée magique dans un lieu fantastique

- le Show Cabaret Gipsy Rumba avec les New Gipsy, un couple de danseurs flamenco, un acrobate sur tissu de soie,
- un disc jockey,
- Un menu prestige comprenant l'apéritif, eau plate et pétillante, vin blanc, rouge et rosé durant le repas et coupe de champagne au dessert

JOUR 3 Villeneuve-Les-Avignon / Retour

Départ pour **Villeneuve-Les-Avignon. Petite balade libre dans le village** avant de prendre le brunch du 1er de l'an au bistrot du Moulin. Retour direct dans votre région. Arrivée chez vous dans la soirée.

Dates	Prix par pers.
Du 30 dec. au 1er janv.	**699 €**

Prix par personne comprenant

• Le transport en autocar de grand tourisme • La pension complète du déjeuner du 1er jour au brunch du 3e jour • Les boissons : ¼ de vin aux repas et café aux déjeuners • Le dîner et la soirée du Réveillon • Le logement en hôtel 3* norme locale en chambre double • Les visites et excursions mentionnées au programme • Assurance assistance rapatriement offerte.

Ne sont pas compris

• Le supplément chambre individuelle 90 € • Les boissons autres que celles mentionnées • L'assurance annulation dès 24 €.

Acompte à l'inscription • 210 €

Légendaires trains suisses enneigés

Bernina Express et Glacier Express

Séjour 3 jours

SUISSE

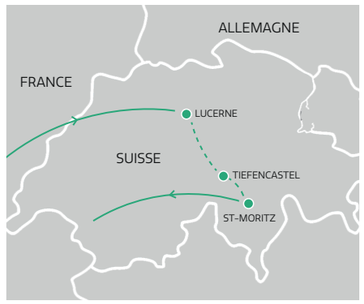

à partir de **999 €**

JOUR 1 Direction Lucerne / Tiefencastel

Départ de votre région vers la frontière suisse pour **Lucerne**, ville pittoresque posée dans un écrin entre lac et montagne. **Visite guidée de la ville** située au bord du lac des Quatre-Cantons. Déjeuner. Continuation vers le canton des Grisons et arrivée à **Tiefencastel**. Installation à l'hôtel pour 2 nuits. Dîner et logement.

JOUR 2 Bernina Express / Saint-Moritz

Départ avec le légendaire train du **Bernina Express**, classé patrimoine mondial de l'Unesco, (en 2e classe – wagon panoramique), pour un **grandiose trajet de 2h15** à travers un monde fascinant de glaciers et montagnes. Le train gravit en lacets des déclivités de 7 % sans crémaillère jusqu'à 2 250 m le tout dans un panorama magnifique et unique en Europe. Passage via le col de la Bernina et la belle vallée de Poschiavo. Arrivée à **Tirano** pour le déjeuner. Continuation en autocar vers **Saint-Moritz, la célèbre station alpine** de la Haute-Engadine. Possibilité de temps libre. Retour à l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 3 Glacier Express / Retour

Départ de Tiefencastel avec le célèbre train **Glacier Express** (en 2e classe - wagon panoramique). Venez admirer les paysages enneigés des montagnes alpines au cours d'un voyage spectaculaire menant des Grisons au Valais. Passage par le col de l'Oberalp (2 033m) et par de nombreux tunnels et ponts. Déjeuner à bord. Arrivée du train à Brig. Retour direct dans votre région. Arrivée chez vous dans la soirée.

Dates	Prix par pers.
Du 27 au 29 mars	**999 €**

Prix par personne comprenant

• Le transport en autocar de grand tourisme • La pension complète du déjeuner du 1er jour au déjeuner du 3e jour • Les boissons : 2 dl de vin rouge aux repas • Le logement en hôtel 3* norme locale en chambre double • Les deux trajets en train tels que mentionnés au programme, en 2e classe en wagon panoramique • Les services d'un guide-accompagnateur • Assurance assistance rapatriement offerte.

Ne sont pas compris

• Le supplément chambre individuelle 82 € • Les boissons autres que celles mentionnées • L'assurance annulation dès 30 €.

Acompte à l'inscription • 500 €

Info pratique

• L'ordre des visites et excursions pourra être inversé.

Formalités

• Pour les ressortissants français, carte nationale d'identité en cours de validité.

Carnaval de Nice

Et fête des citrons à Menton

JOUR 1 Direction Nice
Départ de votre région par l'autoroute. Déjeuner en cours de route. Installation pour 3 nuits à l'hôtel en périphérie de Nice. Dîner et logement.

JOUR 2 Nice
Le matin, **visite guidée de Nice** : la promenade des Anglais, la Place Massena, la vieille ville et ses rues pittoresques, le marché aux fleurs, la Citadelle. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, vous assisterez à la **Bataille de fleurs**. Chaque année, des comédiennes costumées défilent sur des chars ornés de fleurs et lancent au public une pluie de fleurs au rythme des arts de rue et des groupes musicaux venant du monde entier, le tout dans une ambiance colorée et festive. Dîner puis **Corso Carnavalesque illuminé**. Vous verrez les chars du carnaval illuminer le cœur de Nice. Retour à l'hôtel et logement.

JOUR 3 Menton
Départ pour **Menton. Visite de l'exposition d'agrumes** dans les jardins Biovès. Des décors incroyables dont certains nécessitent près de quinze tonnes d'agrumes... Démesurés, grandioses ou particulièrement imposants, les vestiges d'oranges et de citrons peuvent atteindre plus de 10 mètres de haut. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, vous participerez au **Corso de la Fête du Citron** : un défilé de chars d'agrumes dans une ambiance surchauffée, de musiques et de rythmes inoubliables. Retour à l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 4 Grasse / Retour
Départ pour **Grasse et visite d'une parfumerie.** Poursuite vers votre région. Déjeuner en cours de route. Arrivée chez vous dans la soirée.

à partir de **855 €**

Séjour 4 jours

FRANCE

Dates	Prix par pers.
Du 20 au 23 février	**855 €**

Prix par personne comprenant
• Le transport en autocar de grand tourisme • La pension complète du déjeuner du 1er jour au déjeuner du 4e jour • Les boissons : 1/4 de vin aux repas et café aux déjeuners • Le logement en hôtel 3* en chambre double • Les visites mentionnées au programme • L'entrée pour les 3 corsos en tribune • Assurance assistance rapatriement offerte.

Ne sont pas compris
• Le supplément chambre individuelle 150 € • Les boissons autres que celles mentionnées • L'assurance annulation dès 30 €.
Acompte à l'inscription • 255 €

Salon de l'agriculture

Découverte du monde agricole

JOUR 1 Direction Paris
Départ de votre région par l'autoroute. en direction de Paris pour arriver en fin de matinée. Déjeuner libre. **Première découverte du salon de l'agriculture** qui présente, dans une ambiance conviviale et festive, l'étonnante diversité et la richesse de l'agriculture française... et d'ailleurs. En fin d'après-midi, installation à l'hôtel dans la périphérie de Paris. Dîner et logement.

JOUR 2 Salon de l'Agriculture / Retour
Dès l'ouverture, vous profiterez d'une **deuxième journée de visite au salon de l'agriculture.** Déjeuner libre (nombreuses possibilités de dégustations sur place). Départ de Paris vers 16h. Retour direct dans votre région. Arrivée chez vous en fin de soirée.

à partir de **380 €**

Séjour 2 jours

FRANCE

Dates	Prix par pers.
Du 24 au 25 février	**380 €**
Du 28 février au 1er mars	**380 €**

Prix par personne comprenant
• Le transport en autocar de grand tourisme • L'entrée pour 2 jours au salon de l'agriculture • Le logement en hôtel 3* en chambre double • le dîner du 1er jour • Assurance assistance rapatriement offerte.

Ne sont pas compris
• Le supplément chambre individuelle 50 € • Les déjeuners • Les boissons • L'assurance annulation dès 15 €.
Acompte à l'inscription • 115 €

La route des Orangers

Costa del Azahar

JOUR 1 Direction l'Espagne
Départ de votre région par l'autoroute. Déjeuner libre en cours de route. Passage de la frontière espagnole. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 2 Peñiscola
Matinée libre. Déjeuner et départ en direction de **Peñiscola** votre lieu de séjour sur la Costa del Azahar. Déjeuner en cours de route. Installation à l'hôtel pour 4 nuits. Cocktail de bienvenue. Dîner et logement.

JOUR 3 Vilafamés / Castellon de la Plana
Départ avec votre guide pour **Vilafamés**. Découverte de la ville depuis une colline. Vilafamés se distingue par sa vieille ville. Se promener tranquillement dans ses rues vous transporte vers ses origines arabes avec des rues étroites et en zigzag, des coins qui font merveille, son château en haut et la petite église à ses pieds. Déjeuner à l'hôtel. L'après-midi, départ avec votre guide vers **Castellon de la Plana**. Cette ville du Levant, excellent point de départ pour découvrir cette partie du littoral espagnol, vous dévoilera ses demeures seigneuriales et ses belles églises. Retour à l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 4 Champ d'oranges
Départ avec votre guide pour la **visite d'un champ d'oranges,** explication des soins des arbres, l'histoire et la culture de cette industrie, dégustation des différentes variétés d'oranges ainsi que ses produits artisanaux dérivés : liqueur, gâteaux, jus, confitures... À la fin de la visite, un filet d'oranges sera offert à chaque participant. Retour à l'hôtel. Déjeuner et après-midi libre. Dîner, soirée animée et logement.

JOUR 5 Valence
Départ avec votre guide vers **Valence**, une ville de contrastes qui allie le charme de son centre historique et des constructions à l'architecture futuriste. **Promenade à pied pour la découverte du centre historique** : la plaza de la Reina, avec la cathédrale et sa tour du Miguelete (entrées non incluses), l'un des lieux emblématiques de la ville. Toujours dans le centre, vous trouverez la Lonja de la Seda (Halle de la soie) l'un des plus beaux bâtiments de Valence, classé au patrimoine mondial, et le moderniste marché central. Déjeuner au restaurant avec la spécialité locale : la paella de lapin et poulet. L'après-midi, **continuation avec la visite guidée panoramique** : la cité des Sciences et le port de Valence. En fin d'après-midi, retour à l'hôtel pour le dîner, soirée animée avec jeu concours et lot à gagner. Logement.

JOUR 6 Retour
Route en direction de la frontière. Déjeuner en cours de route. Installation à l'hôtel. Dîner et logement

JOUR 7 Retour
Départ pour la France. Déjeuner libre en cours de route. Arrivée chez vous dans la soirée.

Circuit 7 jours

ESPAGNE

à partir de **795 €**

Dates	Prix par pers.
Du 12 au 18 mars	**795 €**

Prix par personne comprenant
• Le transport en autocar de grand tourisme • La pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du 7e jour • Les boissons : eau minérale et ¼ de vin aux repas • Le logement en hôtels 4* norme locale en chambre double • Les visites et excursions mentionnées au programme • Assurance assistance rapatriement offerte.

Ne sont pas compris
• Le supplément chambre individuelle 255 € • Les boissons autres que celles mentionnées • Les déjeuners du 1er et 7e jour • L'assurance annulation 24 €.

Acompte à l'inscription • 240 €

Info pratique
• L'ordre des visites et excursions pourra être inversé.

Formalités
• Pour les ressortissants français, carte nationale d'identité en cours de validité.

Escapade parisienne

Au fil de la Seine

Séjour 4 jours

FRANCE

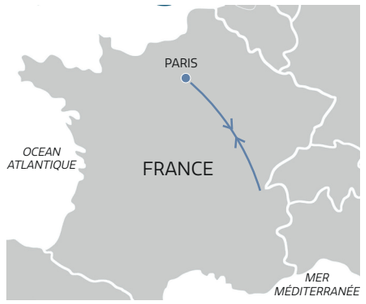

à partir de **845 €**

Dates Prix par pers.

Du 3 au 6 mars **845 €**

Prix par personne comprenant

• Le transport en autocar de grand tourisme • Le logement sur un bateau en cabine double extérieure (pont principal) • La pension complète du déjeuner du 1er jour au déjeuner du 4e jour • Les boissons aux repas pris à bord : vin, eau, bière, jus de fruits et 1 café • Le cocktail de bienvenue • La soirée de gala • L'assistance d'une animatrice à bord • Les visites et excursions mentionnées au programme • Les taxes portuaires • Assurance assistance rapatriement offerte.

Ne sont pas compris

• Le supplément cabine individuelle 235 € • Le supplément pont supérieur 100 € par pers. • Les boissons autres que celles mentionnées • L'assurance annulation dès 30 €.

Acompte à l'inscription • 425 €

Formalités

• Pour les ressortissants français, carte nationale d'identité en cours de validité.

JOUR 1 Direction Paris

Départ de votre région en direction de Paris. Déjeuner en cours de route. Arrivée à Paris et **accès au sommet de la Tour Montparnasse**. En 38 secondes, l'ascenseur vous transporte à 196 m d'altitude. D'ici, la plus belle vue de Paris vous attend. Vous pourrez admirer tous les monuments et célèbres quartiers Parisiens. **Embarquement à bord de votre bateau de croisière le MS Botticelli** (ou similaire). Installation dans les cabines. Cocktail de bienvenue. Dîner à bord. Soirée à bord sur le thème du "Titi parisien", figure populaire de la capitale. Nuit à bord.

JOUR 2 Paris

Visite guidée panoramique de Paris, à travers ses monuments les plus emblématiques : la Bastille, le quartier latin, le Louvre ou encore les Champs Elysées, l'Arc de Triomphe, la Tour Eiffel... Déjeuner à bord. Après-midi libre pour découvrir Paris à votre rythme. Dîner à bord. Soirée de gala. Navigation vers la Défense (en fonction du niveau d'eau), mer de tours de grande hauteur et de gratte-ciels modernes. Vous apercevrez ces structures de verre et d'acier qui forment le plus grand quartier d'affaires dédié d'Europe. Retour au quai et nuit à bord.

JOUR 3 Paris

Visite guidée du Vieux Montmartre. Surplombé par la basilique du Sacré-Cœur, ce quartier typique au charme incomparable reste le décor privilégié des peintres, sculpteurs et poètes. Montmartre, c'est le Paris authentique du XIXème siècle, avec ses ruelles pavées, ses cafés et ses cabarets, ses échoppes et ses tréteaux, la place du Tertre et ses célèbres caricaturistes, le Moulin-Rouge, Pigalle... Déjeuner à bord. L'après-midi, **visite guidée de la cathédrale Notre-Dame**. Après des années de restauration, venez redécouvrir la grandeur, la beauté et l'âme de Notre-Dame de Paris. Dîner à bord. En soirée, départ pour une **navigation "by night"** au cœur de Paris. Parés de leurs superbes habits de lumière, les plus beaux monuments de Paris se succèdent au fil de l'eau. Nuit à bord.

JOUR 4 Paris / Retour

Départ pour la **visite du château de Fontainebleau avec visioguide**, le seul château royal et impérial habité continuellement pendant sept siècles. Autour des Grands Appartements : la salle de bal, la galerie François 1er, la salle du trône, l'appartement du Pape, découvrez le cadre de vie fastueux de tous les grands souverains de France : 34 s'y sont succédé. **Temps libre dans les jardins.** Déjeuner au restaurant au coeur du château de Fontainebleau. Retour direct dans votre région. Arrivée chez vous dans la soirée.

VOTRE BATEAU : MS Botticelli (ou similaire)

Bateau à 3 ponts - cabines doubles - salle à manger – salon avec piste de danse et bar – grand pont soleil avec transats – bateau entièrement climatisé.

Croisière en Hollande

Pays des tulipes, des moulins et du fromage

Croisière 7 jours

PAYS-BAS

à partir de **1 695 €**

Dates Prix par pers.

Du 7 au 13 avril **1 695 €**

Prix par personne comprenant

• Le transport en autocar de grand tourisme • La croisière 5 nuits en cabine double extérieure pont principal • L'hébergement 2 nuits en hôtels 3* norme locale, en chambre double à l'aller et au retour • La pension complète du déjeuner du 1er jour au déjeuner du 7e jour • Les boissons aux repas pris à bord : vin, eau, bière, jus de fruits et 1 café • Le cocktail de bienvenue • La soirée de gala • L'assistance d'une animatrice à bord • Les visites et excursions mentionnées au programme • Les taxes portuaires • Assurance assistance rapatriement offerte.

Ne sont pas compris

• Les suppléments cabine individuelle 300 €, pont intermédiaire 100 €, pont supérieur 125 € (par pers.) • Les boissons autres que celles mentionnées • L'assurance annulation dès 65 €.

Acompte à l'inscription • 850 €

Formalités

• Pour les ressortissants français, carte nationale d'identité en cours de validité.

JOUR 1 Direction Lille

Départ de votre région par l'autoroute en direction de Lille. Déjeuner en cours de route. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 2 Gand / Anvers

Départ vers **Gand**. Déjeuner. Temps libre pour la découverte de la ville. Continuation vers **Anvers**. Embarquement à bord de votre bateau le MS Europe (ou similaire). Installation en cabines. Cocktail de bienvenue. Dîner et nuit à bord.

JOUR 3 Anvers / Rotterdam

Découverte de la ville d'Anvers. Vous verrez entre autres la Maison des Bouchers, la Grand'Place avec son hôtel de ville mélangeant les styles gothique et renaissance, l'impressionnante cathédrale... Retour à bord. Déjeuner et départ en navigation vers Rotterdam. Dîner et soirée de Gala. Escale de nuit. Nuit à bord.

JOUR 4 Parc du Keukenhof / Rotterdam

Découverte du parc floral du Keukenhof. Ses parterres de fleurs égayent le parc de vives couleurs et offrent aux visiteurs de superbes créations florales à admirer. L'après-midi, **temps libre à Rotterdam**. Ici l'innovation est le point central où le panorama urbain change en permanence. Retour à bord. Navigation vers Amsterdam. Dîner et nuit à bord.

JOUR 5 Amsterdam

Départ pour la **visite d'Amsterdam en bateau-mouche**. Découverte de la fabuleuse architecture de la ville et ses hautes maisons à pignons. Vous naviguerez notamment sur les quatre grands canaux qui encerclent le centre d'Amsterdam : Prinsengracht, Keizersgracht, Herengracht et Singel. L'après-midi, départ en autocar avec votre guide pour **Volendam**, un charmant village de pêcheurs au bord de l'Ijsselmeer. Vous **visiterez une fromagerie**. Puis route vers **Zaanse Schans, un musée à ciel ouvert**. À partir de 1950, des édifices régionaux, datant des XVIIe et XVIIIe siècle, ont été déplacés ici, pour former un village au bord du Zaan. **Découvrez la fabrication des célèbres sabots** de bois hollandais. Dîner et nuit à bord. Escale de nuit.

JOUR 6 Bruxelles

Débarquement à 9h. Départ pour la capitale Belge : **Bruxelles**. Déjeuner. **Visite guidée à pied du centre historique** : la place de la Monnaie, le quartier de l'Ilot Sacré et les galeries St Hubert, le Manneken Pis, la Grand' Place, un des plus beaux ensembles architecturaux du monde. Installation à l'hôtel dans la région de Bruxelles. Dîner et logement.

JOUR 7 Retour

Départ pour la France. Déjeuner en cours de route. Arrivée chez vous dans la soirée.

VOTRE BATEAU : MS Europe (ou similaire)

Bateau à 3 ponts - cabines doubles - salle à manger – salon avec piste de danse et bar – grand pont soleil avec transats – bateau entièrement climatisé.

La Norvège

Grands panoramas des fjords

AVANT-PREMIERE 2026

Bergen

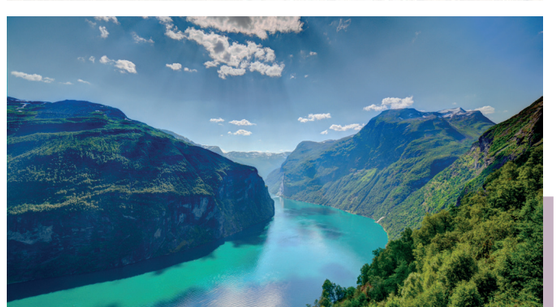

Circuit 8 jours

NORVÈGE

à partir de **2 395 €** TTC

JOUR 1 Genève / Oslo
Rendez-vous à l'aéroport de Genève. Formalités d'enregistrements et embarquement à bord de votre vol à destination d'Oslo. A l'arrivée, accueil et transfert à votre hôtel dans les environs d'Oslo. Dîner et logement.

JOUR 2 Oslo / Geilo
Visite guidée de la capitale norvégienne. Située sur la côte sud du pays, entourée de collines, de forêts et par le fjord d'Oslo, découvrez les principaux points d'intérêt de la ville : le Palais Royal, l'Hôtel de Ville, le Nouvel Opera... **Visite du musée Fram** sur l'île de Bygdoy. Continuation vers le **parc Frogner**, connu pour ses sculptures de Vigeland : 212 sculptures en granite et bronze font de ce parc un chef d'œuvre unique. *Déjeuner libre*. Puis départ en direction de **Geilo**, en passant par les rives du lac Tyrifjord, grand lac de Norvège où siège de nombreuses légendes. C'est l'une merveille naturelle d'une beauté époustouflante, offrant des eaux scintillantes entourées de paysages verdoyants et des montagnes majestueuses de la vallée d'Hallingdal. Installation l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 3 Geilo / Hardangerfjord / Bergen
Route vers **Hardangerfjord, le plus fleuri de tous les fjords**, en passant par le plateau de Hardangervidda, le plus haut plateau d'Europe. Le paysage du plateau est dominé par des toundras, des lacs, des rivières et des montagnes, créant un panorama spectaculaire. Arrêt à la **cascade de Voringfoss**, l'une des plus hautes de Norvège et certainement la plus impressionnante du pays avec ses 182 mètres de hauteur. Continuation vers les villages d'Oystese et de Norheimsund, réputés pour leurs nombreux arbres fruitiers. Déjeuner. Arrêt à la **cascade de Steindalsfossen**. Haute de 50 mètres, l'intérêt de Steindalsfossen est un petit chemin permettant de passer derrière la cascade et donc de se retrouver entre la paroi et l'eau. Continuation en direction de **Bergen et visite guidée de "la capitale des fjords"**. Semblant perdue au milieu des fjords de la côte norvégienne, Bergen est un port d'envergure, et ce depuis longtemps : les vestiges de l'époque de la ligue Hanséatique, en témoignent, avec les maisons de bois de Bryggen, classée au patrimoine mondial et symboles de la ville. Découverte du marché aux poissons, du port et de la cité Hanséatique dominée par la Tour Rosenkrantz. **Montée en funiculaire au Mont Floyen** pour y admirer la vue panoramique sur la ville et l'archipel. Installation à l'hôtel situé dans le centre-ville de Bergen. *Dîner libre*. Logement.

JOUR 4 Bergen / Sognefjord / Nordfjord
Départ en **train panoramique de Bergen à Flåm**, l'une des plus belles voies ferroviaires du monde, mêlant vallons, hauts plateaux, montagne et cascades. Route vers Voss, petit village situé entre les 2 plus grands fjords du pays : Hardangerfjord et Sognefjord, avant de partir en direction de Gudvangen, sur les rives du Sognefjord. Déjeuner. Embarquement pour une **croisière d'environ deux heures sur le majestueux Sognefjord**, réputé pour sa beauté à couper le souffle. Il est le plus long et le plus profond des fjords norvégiens, s'étendant sur plus de 200 kilomètres à travers des paysages à couper le souffle. Durant cette croisière vous passerez également par Naeoyfjord, l'un de ses bras, classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Traversée d'Aurland à Laerdal en passant par le plus long tunnel routier du monde (24 km). Puis route le long de la rivière Laerdal réputée pour ses saumons. Petite traversée du fjord pour rejoindre la région de Kaupanger. Poursuite jusqu'à Fjærlanddans, la région des glaciers. Installation à l'hôtel dans la région du Nordfjord, Dîner et logement.

Geirangerfjord

JOUR 5 Nordfjord / Briksdal / Geirangerfjord / Alensud
Le matin, **montée au Glacier de Briksdal**, langue de l'immense glacier du Jostedal. **Excursion pédestre** de 1h30 pour rejoindre le petit lac au pied du glacier (niveau facile). Déjeuner. Embarquement pour une **croisière d'une heure sur le Geirangerfjord**, l'occasion d'admirer le superbe paysage qui l'entoure. Classé au patrimoine mondial de l'Unesco, ce fjord est célèbre pour ses cascades vertigineuses aux noms originaux comme le "Voile de la Mariée" ou encore les "Sept Sœurs". Continuation vers **Alesund**, ville réputée pour son architecture unique et son emplacement spectaculaire au bord de la mer. Installation à l'hôtel situé en centre-ville d'Alesund. *Dîner libre* et logement.

JOUR 6 Alensund / Route des Trolls / Région de Otta
Départ vers les communes de Stranda et de Linge tout en longeant le Storfjord. Cap vers Andalsnes par la fameuse **Route des Trolls**. Endroit remarquable grâce aux somptueux paysages à découvrir au coin de chaque virage. Elle est composée de 11 tournants en épingle sur une pente de 20 km qui serpentent sur le flanc de la montagne. Déjeuner. Continuation vers Bjorli et Otta par la vallée de Romsdale, réputée pour sa rivière poissonneuse encadrée de pics grandioses. Arrivée dans la région d'Otta, connue pour ses nombreuses stations d'hiver. **Arrêt devant la charmante église en bois debout de Ringebu.** Construite au 13e siècle, l'église de Ringebu est un exemple remarquable de l'architecture en bois caractéristique de l'époque. Installation à l'hôtel dans la région de Vinstra. Dîner et logement.

JOUR 7 Région de Otta / Lillehammer / Oslo
Départ vers la **petite ville animée de Lillehammer**. Cette ville tient une place spéciale dans le cœur de nombreux fans de sports, notamment grâce aux Jeux olympiques d'hiver de 1994. Déjeuner à Lillehammer. **Visite de l'écomusée** en plein air de Maihaugen. Avec ses 140 vieilles maisons en rondins et aux toits de tourbe, c'est l'un des plus grands musées en plein air d'Europe. **Découverte du centre-ville** avec ses rues piétonnes très animées, dont la principale Storgota, est une rue pavée bordée de maisons en bois colorées, dont beaucoup sont dotées de façades traditionnelles et d'éléments architecturaux caractéristiques de la région. Route vers Oslo par les rives du paisible lac Mjosa. Installation à l'hôtel situé dans le centre-ville de la capitale. *Dîner libre* et logement.

JOUR 8 Oslo / Genève
Journée et repas libres. Transfert à l'aéroport d'Oslo. Formalités d'enregistrement et embarquement pour votre vol retour sur Genève.

Dates	Rendez-vous Aéroport	Avec transferts
Du 19 au 26 juin	**2 395 €**	**2 520 €**

Prix TTC par personne comprenant
• Les vols réguliers, avec escale, Genève/Oslo/Genève • Les taxes d'aéroport 111 € (sujet à modifications) • Les transferts aéroport / hôtel / aéroport • Le transport sur place en autocar climatisé • La pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du 8e jour sauf les dîners des 3e ,5e et 7e jours et le déjeuner du 2e jour • Les boissons : café, thé et eau à tous les repas • Le logement en hôtels 3* norme locale • Les visites et excursions mentionnées au programme • 2 mini-croisières sur le Sognefjord (2h) et sur le Geirangerfjord (1h) • Les services d'un guide-accompagnateur francophone • Assurance assistance rapatriement offerte.

Ne sont pas compris
• Le supplément chambre individuelle 485 € • Les boissons autres que mentionnées • Les dîners des 3e ,5e et 7e jours et le déjeuner du 2e jour • L'assurance annulation dès 95 €.

Acompte à l'inscription • 720 €

Info pratique
• L'ordre des visites et excursions pourra être inversé.

Formalités
• Pour les ressortissants français, carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Impressions du Yucatan

Entre cités mayas et haciendas

GROUPE LIMITÉ 12 pers.

Circuit 9 jours / 7 nuits

MEXIQUE

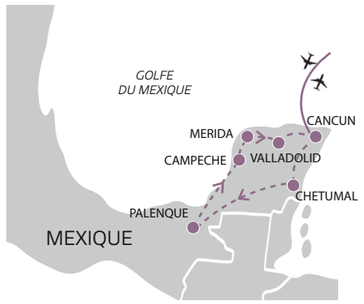

à partir de **3 200 €** TTC

Dates	Rendez-vous Aéroport	Avec transferts
Du 6 au 14 mars	**3 200 €**	**3 325 €**

Prix TTC par personne comprenant

• Les vols réguliers, avec escale, Genève/Paris/Cancun/Paris/Genève • Les taxes d'aéroport 570 € (sujet à modifications) • Les transferts aéroport / hôtel / aéroport • Le transport sur place en autocar climatisé • La pension complète du petit déjeuner du 2e jour au déjeuner du 7e jour • Le logement en hôtels de catégorie supérieure ou de charme • Les visites et excursions mentionnées au programme • Les services d'un guide-accompagnateur francophone du 2e au 8e jour • Le port des bagages • Assurance assistance rapatriement offerte.

Ne sont pas compris

• Le supplément chambre individuelle 480 € • Les boissons • Le dîner du 1er et du 7e jour et le déjeuner du 8e jour • La taxe de Protection Environnementale sur la Riviera Maya (environ 5 USD par chambre et par nuit - à régler sur place) • La Visitax à payer directement en ligne • L'assurance annulation dès 120 €.

Acompte à l'inscription • 960 €

Info pratique

• L'ordre des visites et excursions pourra être inversé.

Formalités

• Pour les ressortissants français, passeport en cours de validité..

JOUR 1 Genève / Cancun
Transfert à l'aéroport de Genève. Vol à destination de Cancun. Repas à bord. Arrivée et transfert vers l'hôtel. Dîner libre et logement.

JOUR 2 Cancun / Tulum / Tankah / Chetumal
Visite du site de **Tulum**, seul **site archéologique** du bord de mer. Puis, découverte du **parc écologique de Tankah**, niché en pleine jungle. Déjeuner avec les habitants d'un village maya au sein du parc. Cette expérience authentique mêlant nature et culture maya vous offre l'opportunité de vous baigner dans des cenotes aux eaux cristallines. Route vers Chetumal. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 3 Chetumal / Bacalar / Palenque
Route en direction de **Bacalar**, véritable joyau naturel, célèbre pour sa lagune aux sept nuances de bleu. Dégustation d'un jus de fruit face à la lagune. Continuation vers le Chiapas et déjeuner en cours de route dans un restaurant local. Continuation vers **la cité oubliée de Palenque.** Ses temples majestueux, dont le célèbre Temple des Inscriptions, émergent d'une végétation luxuriante, offrant un décor à la fois mystérieux et envoûtant. Dîner et logement.

JOUR 4 Palenque / Agua Azul / Palenque
Visite du site de Palenque. Au cœur de la jungle luxuriante du Chiapas, Palenque vous invite à un véritable voyage dans le temps. Il est l'un des sites les plus fascinants de la civilisation maya. Continuation vers **les fameuses cascades d'Agua Azul** : paysage spectaculaire où l'eau d'un bleu éclatant dévale des formations calcaires en une série de piscines naturelles. Déjeuner de poisson sous une palapa. Profitez de cette étape rafraîchissante pour vous baigner dans un de ses nombreux bassins (si le temps le permet). Retour à Palenque. Dîner et logement.

JOUR 5 Palenque / Campeche
Embarquement pour 4h30 à bord du tout nouveau train maya en direction du Golfe du Mexique. Panier repas à bord. Arrivée à **Campeche**, seule ville fortifiée au Mexique, déclarée patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. **Promenade sur le malecon et dans le centre historique**. Dîner et logement.

JOUR 6 Campeche / Uxmal / Merida
Départ pour la **visite du site d'Uxmal**, situé au milieu d'un cadre naturel exceptionnel. Déjeuner yucatèque dans un restaurant où vous dégusterez l'incontournable "Pollo Pibil". **Rencontre avec un shaman**. Intermédiaires entre les dieux, les esprits de la nature et les hommes, ces guides spirituels pratiquaient des rituels sacrés au cœur de la jungle. Démonstration d'un rite de purification. **Visite du musée du chocolat** avec dégustation. Continuation vers **Mérida et visite de la ville**. Entre places historiques, maisons coloniales, marchés artisanaux et gastronomie locale, la ville offre un parfait mélange de culture maya et espagnole. Installation à l'hôtel. Dîner au musée de la gastronomie yucatèque. Logement.

JOUR 7 Merida / Izamal / Chichen Itza / Valladolid
Départ vers **Izamal** Arrêt, en cours de route, dans un **cimetière maya**. Arrivée à Izamal pour découvrir son magnifique couvent (visite extérieure). Continuation vers les **ruines de Chichen Itza,** le plus **vaste site archéologique** du Yucatan. Déjeuner à l'Hacienda Selva Maya et possibilité de baignade dans le cenote de la propriété (si le temps le permet). Route vers **Valladolid et visite de cette charmante ville coloniale**. Installation à l'hôtel. Dîner libre et logement.

JOUR 8 Valladolid / Cancun
Matinée et déjeuner libres. Transfert à l'aéroport. Vol régulier à destination de Genève. Repas et nuit à bord.

JOUR 9 Retour sur Genève
Arrivée à l'aéroport de Genève. Transfert retour.

Flanerie Thaïlandaise

Sous le soleil de Siam

GROUPE LIMITÉ 18 pers.

Circuit 10 jours / 7 nuits

THAILANDE

à partir de **2 050 €** TTC

Dates	Rendez-vous Aéroport	Avec transferts
Du 18 au 27 mai	**2 050 €**	**2 175 €**

Prix TTC par personne comprenant

• Les vols réguliers, avec escale, Genève/Bangkok/Genève • Les taxes d'aéroport 159 € (sujet à modifications) • Les transferts aéroport / hôtel / aéroport • Le transport sur place en autocar climatisé • La pension complète du déjeuner du 2e jour au petit déjeuner du 6e jour et la demi-pension à Koh Samed • Les boissons (thé ou café aux repas) • Le logement en hôtels de 1ère catégorie 3* norme locale sur le circuit et en catégorie 4* supérieure norme locale à Koh Samed • Les visites et excursions mentionnées au programme • Les services d'un guide-accompagnateur francophone du 2e au 6e jour • Le port des bagages • Les taxes et services hôteliers • Assurance assistance rapatriement offerte.

Ne sont pas compris

• Le supplément chambre individuelle 300 € • Les boissons autres que mentionnées • La Digital Arrival Card à payer directement en ligne 3 jours avant l'arrivée • L'assurance annulation dès 95 €.

Acompte à l'inscription • 615 €

Info pratique

• L'ordre des visites et excursions pourra être inversé.

Formalités

• Pour les ressortissants français, passeport en cours de validité.

Départ avec un minimum de ***12 participants.***

JOUR 1 Genève / Bangkok
Transfert à l'aéroport de Genève. Vol à destination de Bangkok. Dîner et nuit à bord.

JOUR 2 Bangkok
Arrivée à Bangkok dans la matinée, accueil à l'aéroport par votre guide accompagnateur. Remise de guirlandes de fleurs. Transfert en ville. Embarquez sur un bateau à moteur pour une **balade dans les "klongs"**, les fameux canaux de Bangkok. Arrêt au **Wat Arun** connu sous le nom de "Temple de l'Aube", dédié à la divinité hindoue Aruna, déesse de l'Aube. Déjeuner. Installation à votre hôtel, cocktail de bienvenue. Après-midi libre. Dîner et logement.

JOUR 3 Bangkok
Visite du célèbre **Wat Pho, le bouddha couché**. Imaginez un peu, un bouddha allongé d'une longueur de 46 mètres ! Continuation avec la découverte du **quartier historique de Rattanakosin**. Ses ruelles sur le bord du fleuve vous feront découvrir une vie presque cachée. Vous vous rendrez ensuite au marché aux fleurs de Pak Khlong. Déjeuner au restaurant sur le bord du fleuve. **Balade pédestre dans le pittoresque quartier chinois de Yaowarat** aux ruelles étroites. Retour à votre hôtel en Tuk Tuk. Dîner street food. Logement.

JOUR 4 Bangkok / Maeklong / Damnoen Saduak / Kanchanaburi
Départ matinal pour le **marché de Maeklong**, établi sur une voie ferrée. Puis, direction le **marché flottant de Damnoen Saduak**, un des plus pittoresques de Thaïlande ! **Balade en pirogue** à moteur (env. 20 minutes). C'est un défilement de maisons sur pilotis, de champs de bananiers, et de scènes de la vie. Puis débarquement pour une balade à pied dans le cœur du marché. Départ pour Kanchanaburi "la cité de l'or". Déjeuner de spécialités thaïlandaises. **Promenade en train**, sur "la voie ferrée de la mort", en longeant la Rivière Kwai. Il ne subsiste aujourd'hui que 77 km de voies qui constituent un parcours pittoresque entre Kanchanaburi et Nam Tok, ponctué de splendides paysages. Installation à l'hôtel, cocktail de bienvenue. Dîner insolite sur une barge tractée sur la rivière - ambiance musicale et soirée dansante. Logement

JOUR 5 Kanchanaburi / Ayutthaya
Départ pour Ayutthaya. Déjeuner et **découverte du site archéologique d'Ayutthaya**, classé au patrimoine mondial de l'Unesco : le Wat Phra Sri Sanphet le plus vaste temple de la ville, le Wat Pana Choeng célèbre pour son immense bouddha, le Wat Yai Chai Monkolphit, lieu célèbre de méditation. Vous terminerez votre journée par une **balade en tuk tuk** autour de la villle ancienne. Installation à votre hôtel. Soirée libre pour profiter des marchés de nuit . Dîner et logement.

JOUR 6 Ayuthaya / Koh Samed
Départ vers le sud pour rejoindre Ban Phe et l'embarcadère. Traversée en bateau vers l'île de **Koh Samed**, puis transfert vers votre hôtel, les pieds dans l'eau. Situé dans le golfe de Thaïlande au large du littoral de la province thaïlandaise de Rayong, Koh Samet se trouve à environ 220 kilomètres au sud de Bangkok. Installation et séjour libre en demi-pension. Logement.

JOURS 7 et 8 Koh Samed
Journées libres en demi-pension pour profiter des plaisirs de la plage. Dîners et logement.

JOUR 9 Koh Samed / Bangkok / Genève
Matinée et déjeuner libres (check out à 12h). Selon l'horaire de vol, transfert à l'aéroport de Bangkok. Assistance aux formalités d'enregistrement et vol à destination de Genève. Repas et nuit à bord.

JOUR 10 Retour sur Genève
Arrivée à l'aéroport de Genève.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ASSURANCES ET CONDITIONS D'ANNULATION

ASSURANCE ASSISTANCE RAPATRIEMENT
Tous nos voyages (à l'exception de nos escapades de la journée) incluent l'assurance assistance-rapatriement.

Contrat ASSURINCO N° 4636
Assistance aux personnes en cours de voyage en cas de maladie ou accident corporel à l'étranger (sauf l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante). Organisation du transport en cas de retour anticipé pour cause d'hospitalisation ou de décès d'un membre de votre famille (ascendant ou descendant au 1er degré). Assistance en cas de décès : transport du cercueil vers un pays de l'Union Européenne ou de la Suisse et prise en charge des frais funéraires nécessaires au transport à concurrence de 1500 €.

ASSURANCE ANNULATION : Contrat ASSURINCO N° 4637
Si vous devez annuler avant son départ le voyage pour lequel vous êtes inscrit, nous sommes amenés à engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités incontournables. Plus vous approchez de la date du départ, plus leur montant augmente (voir détail du barème STANDARD et du barème SPECIAL dans les conditions d'annulation ci-après).

Pour votre tranquillité, nous vous proposons de souscrire lors de votre une assurance « annulation » (uniquement pour les voyages de plusieurs jours) afin de vous garantir des pénalités appliquées.

Son supplément de prix est indiqué en regard de chaque programme de voyage.
Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions spécifiques de cette assurance (seules valables juridiquement) dans le fascicule qui vous sera remis avec votre contrat de voyage.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'assurance annulation ne couvre que les motifs graves reconnus après enquête de l'assureur qui est seul habilité à juger si le remboursement des sommes versées est acceptable ou non.

CONDITIONS D'ANNULATION
Si un voyageur annule sa participation plus de 30 jours avant le départ les sommes versées lui seront soit reportées sur un autre voyage, soit remboursées sous retenue de 50 € par personne pour frais de constitution de dossier et du montant de la prime d'assurance (non remboursables par l'assurance). Passé ce délai, les frais d'annulation seront les suivants :

BAREME VOYAGES AUTOCAR
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 25 % du prix du voyage.
- Entre 20 et 8 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage.
- Entre 7 et 2 jours avant le départ : 75% du prix du voyage.
- Moins de 2 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage.

BAREME SPÉCIFIQUE
** Voyages aériens :*
- A plus de 60 jours avant le départ : 100 € + la cotisation assurance si souscrite et taxes aéroport YQ et YR non remboursables
- De 60 à 30 jours avant le départ : 50% du prix total du voyage
- De 30 à 8 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
- A moins de 8 jours avant le départ : 100 % du prix total du voyage

** Croisière Hollande/tulipes :*
- A plus de 90 jours avant le départ : 100 €
- De 90 à 51 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
- De 50 à 30 jours avant le départ : 60 % du prix total du voyage
- De 29 à 15 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
- De 14 jours au jour du départ : 100% du prix total du voyage

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :
N'oubliez pas d'annuler dès les premiers symptômes ou dès la survenance de votre accident. Si vous annulez tardivement, l'assurance ne prendra en charge que les frais d'annulation exigibles à la date de la survenance de l'événement générateur du sinistre.

Vous devrez aviser **immédiatement** l'agence auprès de laquelle vous avez effectué votre réservation et confirmer aussitôt par écrit. Le remboursement par l'assurance s'effectue sur la base des frais applicables à la date de l'événement causant l'annulation. Un dossier d'annulation vous sera adressé. Il devra être dûment complété et retourné par vous-même directement à l'assurance. En aucun cas notre agence ne peut décider d'un remboursement. Elle ne sera que l'intermédiaire entre la compagnie d'assurances et le voyageur pour éventuellement assister ce dernier dans la constitution de son dossier d'annulation. Les frais d'annulation n'entrent pas dans le calcul des indemnités en cas d'annulation du voyage de la part des Voyages SAT.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DES VOYAGES DE LA JOURNÉE

INSCRIPTION
Toute inscription doit être accompagnée du règlement intégral du prix du voyage. Pas de réduction consentie pour les groupes. Les chèques sont acceptés jusqu'à trois semaines avant le départ, sinon le règlement doit se faire en CB ou espèces.

PLACE DANS L'AUTOCAR ET HORAIRE DE DÉPART
Les places sont attribuées par ordre d'inscription et vous seront confirmées lors de l'envoi de votre horaire définitif de convocation une semaine avant le départ.

ANNULATION PAR SAT VOYAGES
Nous nous réservons le droit d'annuler l'excursion jusqu'à 48h avant la date de son départ en cas de nombre insuffisant de réservations.
Dans ce cas, le client sera remboursé de la totalité du montant versé sans autre indemnité.

ANNULATION PAR LE CLIENT
** Holiday On ice* : quelque soit la date d'annulation, le montant de la place de spectacle de 52 €. sera retenue. A moins de 8 jours avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué.
** Foire de la ste Ours* :
- A plus de 8 jours du départ : remboursement du voyage ou report de la somme sur une prochaine réservation de la brochure 2026 après déduction de 5 € de frais de gestion par personne
- A moins de 8 jours avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VOYAGES 2025-2026

INSCRIPTION AU VOYAGE
L'inscription à l'un de nos voyages implique l'adhésion sans réserve à l'ensemble de nos conditions particulières et générales de vente.
Vous pouvez vous inscrire de différentes façons : dans toutes nos agences auprès de nos conseillères voyages, par téléphone, ou par courriel, avec paiement CB à distance, par correspondance sur papier libre.
Sachez que vous pouvez bénéficier d'un délai de réflexion en demandant une option de réservation. Celle-ci vous sera consentie pour une durée maximum de 10 jours. Passé ce délai, sans confirmation de votre part par le versement de l'acompte, elle sera automatiquement annulée.
Toute inscription doit être accompagnée d'un acompte de 30 % du prix du voyage (50% pour certains voyages) + la prime d'assurance si souscrite.
Le solde devra être versé au moins 30 jours avant le départ.

Attention : Le non-respect de ces délais pourra entraîner, sans relance de notre part, l'annulation automatique de votre inscription.

Si vous vous inscrivez tardivement (dans le mois précédant le départ) nous vous demanderons de régler la totalité de votre voyage.
Après enregistrement de votre inscription, il vous sera remis un contrat de voyage en double exemplaire dont l'un devra nous être retourné dûment signé et accepté.

DATE D'INSCRIPTION ET PLACE DANS L'AUTOCAR
Il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible pour nous permettre de garantir rapidement le départ du voyage celui-ci étant soumis à l'enregistrement d'un nombre minimum de 30 participants dans le mois précédant le départ.
Par ailleurs, bien que chacune des places de nos autocars soit bonne à tous points de vue, elles sont numérotées et attribuées pour toute la durée du voyage dans l'ordre des inscriptions.

HORAIRES ET LIEUX DE DEPARTS
Les horaires seront confirmés dans les 8 jours précédant le départ du voyage par l'envoi d'une lettre de convocation par mail (ou courrier sur demande).
Pour tous nos voyages, nous offrons le choix de nombreux lieux de départ (voir tableau de la page 3).
Votre lieu de rendez-vous doit être déterminé au moment de l'inscription et au plus tard 15 jours avant votre départ. Passé ce délai, pour des raisons d'organisation de notre service d'exploitation, aucune modification ne pourra intervenir.
De même, aucune demande de prise en charge particulière ne pourra être prise en compte car le moindre détour retarde le circuit et mécontente l'ensemble des voyageurs.
Le contact des hôtels pour les voyages de plusieurs jours sera envoyé par mail avec la convocation.

HEBERGEMENT
Chaque programme décrit dans la présente brochure vous précise le mode d'hébergement retenu ainsi que sa classification aux nomes du pays d'accueil.

**** CHAMBRES INDIVIDUELLES***
Sachez qu'elles ne sont généralement pas les mieux placées, ni les plus confortables, et qu'elles sont de surcroît, extrêmement limitées en nombre.
Le supplément chambre individuelle exigé par les hôteliers et officiellement homologué correspond à l'utilisation d'une chambre par une seule personne et n'est pas fonction du nombre de lits dans la chambre, ni de la superficie ou du confort de cette dernière.
En fonction des saisons, les hôteliers peuvent refuser d'accorder des chambres individuelles ou les limiter.
Une fois le contingent vendu, ils peuvent en débloquer davantage moyennant un supplément supérieur à celui indiqué dans les programmes. Le cas échéant, vous en serez informé avant votre inscription.

**** CHAMBRES A PARTAGER***
Tout voyageur s'étant inscrit seul, en souhaitant partager sa chambre avec un autre voyageur du même sexe, devra obligatoirement acquitter le supplément chambre individuelle si, lors du départ, la composition du groupe ne nous permet pas de compléter sa chambre.
Compte tenu des annulations de dernière minute toujours possibles, ce supplément pourra être demandé jusqu'au moment du départ.
Nous n'assumons aucune responsabilité quant au choix de la personne qui partagera la chambre.

**** CHAMBRES TRIPLES***
L'inscription en chambre triple est acceptée, mais elle ne peut être garantie formellement certains hôtels ne disposant pas de ce type de chambre.
Elle vous sera donc reconfirmée après accord de l'hôtelier.
Souvent la chambre triple sera une chambre double dans laquelle l'hôtelier aura ajouté un troisième lit ou un canapé-lit au détriment de l'espace et du confort, surtout lorsqu'il s'agit de 3 personnes adultes. Le prix par personne en chambre triple est le même qu'en chambre double.

RESTAURATION ET REGIMES ALIMENTAIRES
La pratique des carafes d'eau est propre à la France. Dans certains pays, l'eau en carafe n'étant pas toujours potable ou proposée, les restaurateurs fournissent de l'eau minérale payable directement par le client.
Nous ne pouvons garantir aux personnes soumises à un régime alimentaire particulier que nos prestataires restaurateurs pourront en tenir compte.

VISITES ET EXCURSIONS FACULTATIVES
La réalisation des excursions facultatives proposées est soumise à un minimum de 20 participants.
Leur réservation peut être effectuée à l'avance ou sur place.
Selon le cas, le règlement pourra se faire soit par carte bancaire (à l'avance) par chèque ou en espèce sur place.
Les excursions et soirées supplémentaires proposées par des guides locaux ne peuvent engager la responsabilité de notre agence.

APTITUDE AU VOYAGE
Nous nous réservons la possibilité de déconseiller l'inscription de tout voyageur dont l'état physique ou psychique ne nous semblerait pas compatible avec le type de voyage choisi. Ainsi la garantie de la compagnie d'assurance ne sera pas acquise s'il s'avérait que l'état de santé d'un Voyageur ne lui permettait pas un tel voyage. En tout état de cause, il appartient donc au voyageur de signaler leur handicap, difficultés physiques ou contraintes médicales et de vérifier leur condition physique avant le départ. De même pour des raisons de sécurité dans l'autocar, nous ne pouvons pas inscrire les enfants de moins de 5 ans pour des voyages de plusieurs jours.
Chaque voyageur reste responsable individuellement de ses actes. Nous ne saurions en aucun cas assurer une quelconque responsabilité de garde. Les personnes placées sous une mesure de protection juridique (tutelle ou curatelle) ont l'obligation de faire état de leur placement à l'inscription. Elles doivent être accompagnées par une personne responsable pendant tout le voyage.

Les clients participant à l'un de nos voyages s'engagent à respecter les horaires et les programmes. Dans le cas contraire, ils assumeront personnellement les frais supplémentaires.

FORMALITES DE POLICE, DOUANIERES, DE SECURITE SOCIALE
NPour tous les voyages, les participants devront être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.
Attention : la prolongation de 5 ans de la Carte d'Identité n'est pas acceptée dans tous les pays. (Consulter le site : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/documents-officiels-a-l-etranger/article/duree-de-validite-de-la-carte-nationale-d-identite-et-sejour-a-l-etranger). Dans le cas contraire, nous serons contraints de décliner toute responsabilité en cas de refus d'entrée sur leur territoire par les autorités locales.
Les enfants mineurs (moins de 18 ans) quittant le territoire métropolitain devront être porteurs d'un passeport ou d'une carte d'identité en cours de validité. Ils devront en outre être en possession d'une autorisation de sortie du territoire s'ils voyagent sans leurs parents ou avec un de leurs parents ne portant pas le même nom qu'eux. Les ressortissants étrangers, doivent se signaler comme tels, lors de l'inscription. Ils doivent se conformer à la législation du pays d'origine et à celle du pays visité. Ils devront se renseigner directement auprès des consulats ou ambassades des pays traversés.
L'état civil de chaque participant inscrit sur le contrat de voyage doit être strictement identique à celui figurant sur la carte nationale d'identité ou le passeport. Nous ne pourrons en aucun cas supporter les frais supplémentaires ou les frais d'annulation résultant de l'impossibilité où serait un voyageur de présenter les documents requis et de participer au voyage.
Nous conseillons à chaque voyageur se rendant dans un pays d'Europe de retirer auprès de sa caisse de Sécurité Sociale une carte Européenne d'assurance maladie qui facilitera le remboursement d'éventuels frais médicaux engagés durant le voyage.

BAGAGES
Chaque voyageur reste personnellement responsable de ses bagages et effets personnels pendant toute la durée du voyage.
Ils sont transportés gratuitement et nous attirons spécialement l'attention de notre clientèle sur le fait que ni notre société, ni notre personnel (conducteur et accompagnateur) ne sauraient être tenus pour responsables des objets et valeurs laissés sans surveillance dans les autocars et pouvant être dérobés.
De même tout dégât pouvant survenir lors du transport devra être immédiatement signalé et constaté par notre personnel avant la fin du voyage car aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte.
De plus, devant le nombre croissant d'objets personnels oubliés dans les hôtels, les restaurants ou les autocars, et la difficulté de les identifier, il nous sera impossible de nous charger tant de la recherche que du retour de ces objets.

ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR
Tous nos départs sont conditionnés à un nombre minimum de 30 voyageurs. Si ce nombre n'est pas atteint, nous nous réservons le droit d'annuler le voyage conformément à l'article L211-14 du code du tourisme.
Les voyageurs seront alors intégralement remboursés des paiements effectués et ne pourront prétendre à aucune indemnisation supplémentaire.
L'annulation est notifiée au voyageur dans un délai fixé par le contrat, mais au plus tard :
- 21 jours avant le début du voyage dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 jours,
- 7 jours avant le début du voyage dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours,
- 48 heures avant le début du voyage dans le cas de voyages inférieurs à 2 jours.

Si l'annulation du voyage est imposée par des circonstance de force majeure, d'épidémie ou pour des raisons tenant à la sécurité des voyageurs, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité.

CESSION DE CONTRAT
Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne. L'agence devra être informée par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard 7 jours avant le départ du voyage. Elle devra également connaitre le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du remplaçant qui aura accepté les conditions de vente.
La cession de contrat n'est effective qu'après établissement par nos services d'une nouvelle confirmation d'inscription au nom de votre remplaçant. Lorsque des prestataires de services (hôtels, compagnie maritime…) imposent des frais en cas de modification de nom, ceux-ci seront à la charge du client.

MODIFICATION DE L'INFORMATION PREALABLE ET RESPONSABILITE
Nos circuits et séjours sont étudiés avec le plus grand soin. Toutefois des éléments nouveaux intervenant entre la rédaction des programmes et le départ du voyage peuvent nous amener à apporter des modifications dans le but de garantir à nos clients le meilleur service possible.
En cas de nécessité nous nous réservons expressément le droit de :
- pré-acheminer les voyageurs par train, taxi ou services réguliers,
- modifier les itinéraires, les visites, les horaires et l'ordre des excursions,
- substituer un moyen de transport par un autre,
- remplacer un hôtel par un établissement équivalent même en cours de voyage.
Chaque voyageur reste responsable individuellement de ses actes. Nous ne saurions en aucun cas assurer une quelconque responsabilité de garde. Les personnes placées sous une mesure de protection juridique (tutelle ou curatelle) ont l'obligation de faire état de leur placement à l'inscription. Elles doivent être accompagnées par une personne responsable pendant tout le voyage.

Par ailleurs, agissant en tant qu'intermédiaire auprès des compagnies maritimes, hôteliers, restaurateurs et autres prestataires, nous ne saurions être tenus pour responsables des cas de force majeure en général et en particulier des faits de grève, manifestations, fêtes civiles et religieuses ou pandémies et épidémies.

PRIX
Nos prix sont calculés de manière forfaitaire, incluant un ensemble de prestations décrites dans les programmes. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits et ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières.
Les prix indiqués dans cette brochure ont été établis en fonction des conditions économiques et des différents taux de change de l'euro par rapport aux monnaies étrangères connus au 1er août 2025. Toute modification de ces conditions peut entraîner changement de prix dans le cadre de la législation en vigueur.

REVISIONS DE PRIX
Nous nous réservons la possibilité de réviser nos tarifs en cas de modification du cours des devises, en cas de variation du prix des transports et des taxes, en cas de hausse du carburant. Une modification des tarifs pourra intervenir jusqu'à 30 jours avant le départ.

NOS PRIX COMPRENNENT
• Le voyage en autocar de grand tourisme, et pour certains voyages le transport complémentaire par bateau, ferry-boat, autocars locaux, train,
• Le logement dans des hôtels soigneusement sélectionnés sur la base de la chambre double avec bain ou douche et W-C,
• Les repas comme indiqué sur chaque programme, taxes et services compris,
• Les visites et excursions prévues au programme avec, si mentionné, guide ou accompagnateur local,
• L'assurance assistance-rapatriement offerte.

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS
• Les boissons (sauf mention spéciale),
• Les excursions, soirées ou prestations mentionnées "en option" ou "facultatives"
• Les taxes de séjour (sauf mention spéciale),
• L'assurance annulation de voyage,
• Le port des bagages,
• Les dépenses d'ordre personnel ou toutes dépenses extraordinaires consécutives à un événement dont l'agence ne peut être tenue pour responsable, tels que grèves, bateaux retardés du fait des compagnies, mauvaises conditions atmosphériques...

CHANGE OU DEVISES
Les voyageurs résidant en France et se rendant à l'étranger peuvent emporter à chaque voyage, tout moyen de paiement (dans la limite autorisée) en euros ou en devises étrangères. La plupart des grands hôtels possèdent un bureau de change. Toutefois pour votre tranquillité il sera préférable, chaque fois que possible, de vous munir à l'avance de devises du pays visité.

INTERRUPTION DE VOYAGE
Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur et pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. De même aucun remboursement ne pourra intervenir si le client ne se présente pas à l'heure précise et au lieu mentionné sur sa convocation, ou s'il ne peut présenter les documents de police exigés pour son voyage (passeport, carte d'identité…).

QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION - RECLAMATIONS
Les questionnaires de satisfaction que nous vous remettons à l'issue du voyage sont destinés à connaître votre opinion et à améliorer sans cesse la qualité de nos prestations. Ils ne peuvent en aucun cas servir de support à l'expression de réclamations écrites et ne pourront être traités à ce titre.
Pour toute prestation non conforme au contrat, et faite constater sur place, les réclamations devront nous être adressées par L.R.A.R. dans les 15 jours suivant le retour du voyage.
Après avoir saisi le service Tourisme SAT, à défaut de réponse dans un délai de 60 jours ou en cas de réponse ne le satisfaisant pas, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et les modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel ou à l'adresse MTV Médiation Tourisme Voyage – BP 80303 – 75283 Paris Cedex 17.

ANIMAUX
Nos amis les animaux ne sont malheureusement pas admis dans nos voyages.

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES
Conformément à la loi informatique et libertés modifiée par le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, le voyageur est informé que SAT VOYAGES collecte certaines données personnelles aux fins de gestion des réservations et de l'exécution du contrat de voyage. Ces données personnelles peuvent être transmises à des tiers partenaires de SAT VOYAGES dans le cadre de l'exécution du voyage. SAT VOYAGES prend toutes précautions utiles pour sécuriser et préserver leur confidentialité. Le consentement du voyageur sera recueilli à chaque fois que ce sera nécessaire. Le voyageur dispose cependant à tout moment d'un droit d'accès aux informations le concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'effacement, d'un droit d'opposition, et d'un droit de portabilité. Il peut exercer ces droits en adressant un courrier à SAT VOYAGES à l'adresse électronique **sat.tourisme@orange.fr**

LOI APPLICABLE ET LANGUE
Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent entre Voyages SAT et les clients sont régies par et soumises au droit français. Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE et AGREMENTS :
- Certificat d'immatriculation au registre des Opérateurs de voyages et séjours : **N°IM 074240001**
R.C. N° 795 480 169
- Responsabilité civile professionnelle : **Compagnie GENERALI représentée par le cabinet FILHET – ALLARD et Cie – 11/13 Rue René Jacques – 92130 ISSY LES MOULINEAUX**
- Garantie financière : **APST 15 AVENUE CARNOT 75017 PARIS**
Tél. 01 4 09 25 35 - Email : info@apst.travel
- TVA Intracommunautaire : **FR 56795 480 169 00 163**

Extrait du Code du Tourisme fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L. 211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.
L'entreprise SAT VOYAGES sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.
En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise SAT VOYAGES dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle(s) devient(ent) insolvable(s).
Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000007473 3&datTexte=&categorie/Lien=cid
Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

Article R211-3
Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R211-3-1
L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du Code Civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4
Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au voyageur les informations sur les prix, les dates, les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :
1. la destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisées ;
2. le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
3. les prestations de restauration proposées ;
4. la description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5. les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
6.les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
7. la taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ ;
8. le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
9. les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8
10. les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11. les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11
12. l'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article R211-5
L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6
Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les 2 parties.
Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :
1. le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2. la destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3. les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
4. le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5. les prestations de restauration proposées ;
6. l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7. les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8. le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;
9. l'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes de débarquement ou d'embarquement dans les ports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluse dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11. les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
12. les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et aux prestataires de service concernés ;
13. la date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est lié à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;
14. les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
15. les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
16. les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
17. les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
18. la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19. l'engagement de fournir à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
• le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
• pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
20. la clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4 ;
21. l'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7
L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8
Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9
Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnait l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjugé des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :
• soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
• soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10
Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjugé des recours en réparations des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11
Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjugé des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :
• soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
• soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R.211-4.